

« à toutes les classes de la population, à ceux-là  
 « surtout qui ont versé quelques gouttes de leur  
 « sang dans cette lutte, il leur importe d'avoir  
 « cimenté de ce sang non un gouvernement éphé-  
 « mère, mais un établissement stable, national,  
 « populaire, inébranlable enfin!

Oui, oui, s'écrient les combattants en agitant leurs drapeaux, en brandissant leurs armes, en montrant les traces du sang et de la poudre sur leurs mains.

« Eh bien! » reprend Lamartine avec une énergie de réflexion plus affermie dans la voix : « comment y parvenir? comment trouver un gouvernement parmi ces éléments flottants de ce naufrage dans cette tempête où nous sommes tous emportés où une vague populaire vient grossir à chaque minute jusque dans cette enceinte la vague qui nous a submergés? comment trouver cette base inébranlable? comment Messieurs? En allant jusqu'au fond du peuple et du pays. En allant extraire du droit national ce grand mystère de la souveraineté universelle d'où sortent tout ordre, toute liberté, toute vérité. C'est pour cela que loin d'avoir recours à ces subterfuges, à ces surprises, à ces émotions du moment à ces fictions dont un pays, vous le voyez, se repent tôt ou tard quand ces fictions s'évanouissent, c'est pour cela que je viens appuyer la double motion que

« est faite, et que j'aurais faite le premier à cette  
 « tribune, la proposition d'abord d'un gouverne-  
 « ment d'urgence, de nécessité de circonstance, d'un  
 « gouvernement qui étanche le sang qui coule,  
 « d'un gouvernement qui suspende la guerre ci-  
 « vile entre les citoyens! »

## XXIV.

A ces mots comme si la pensée de Lamartine eût été une proclamation de paix acceptée par le peuple, le peuple bat des mains. par un geste significatif de cette acceptation de la trêve, le vieillard à longue barbe debout au pied de l'orateur remet solennellement son sabre dans le fourreau.

Lamartine reprend « d'un gouvernement qui éclaire le malentendu terrible qui existe depuis quelques années entre les différentes classes des citoyens et qui en nous empêchant de nous fondre et de nous reconnaître en un seul peuple nous empêche de nous aimer et de nous embrasser en une véritable unité.

« Je demande donc que l'on constitue à l'instant, du droit de la paix publique, du droit du sang qui coule! du droit de ce peuple affamé par le glorieux travail qu'il accomplit depuis trois jours! Je demande qu'on institue un gouvernement provisoire! »

( Les applaudissements s'étendent sur toute la

Chambre qui comprend qu'aucune autre voie de salut ne reste à la situation). « Un gouvernement  
 « continue l'orateur qui ne préjuge rien ni de nos  
 « ressentiments, ni de nos désirs, ni de nos colères  
 « actuelles sur la nature du gouvernement définitif  
 « qu'il plaira à la nation de se donner quand elle  
 « aura été interrogée. » (Mille bravos éclatent à cette  
 réserve des droits de la nation.) « C'est cela, c'est  
 « cela! » s'écrie le peuple lui-même. « nommez,  
 « nommez! nommez les membres de ce gouverne-  
 « ment! »

— « Attendez reprend l'orateur. ce gouverne-  
 « ment aura pour première mission d'établir la  
 « trêve urgente entre les citoyens. Secondement de  
 « convoquer le pays électoral tout entier et quand  
 « je dis tout entier j'entends tout ce qui porte dans  
 « son titre d'homme, d'être capable d'intelligence  
 « et de volonté, son titre de citoyen. Un dernier  
 « mot. Les pouvoirs qui se sont succédé depuis  
 « cinquante ans!.....

## XXV.

La dernière phrase de l'orateur est coupée par une  
 salve de coups de feu dont le contre-coup ébranle  
 la tribune et roule dans les corridors. Le peuple  
 présent jette un cri de joie en tendant les mains vers  
 la porte. La Chambre se lève en sursaut. Les portes

qui séparent la tribune des couloirs se brisent sous  
 les crosses de fusil ou sous la pression des épaulés  
 robustes d'un nouveau renfort d'assaillants.

C'est une avant-garde d'environ trois cents hom-  
 mes sortis des Tuileries après le sac du château. Tous  
 échauffés par un combat de trois jours, quelques-uns  
 enivrés par l'odeur de la poudre et par la marche,  
 ils viennent de traverser la place de la Concorde sous  
 les yeux des généraux qui ont fait ouvrir les baïon-  
 nettes devant eux. Arrivés aux portes extérieures  
 de l'Assemblée, leurs camarades de l'intérieur les  
 ont introduits sur un signe de M. Marrast. Guidés  
 par des complices qui connaissent les avenues  
 secrètes du palais, ils s'étouffent dans les couloirs  
 et se précipitent en poussant des cris de mort dans  
 les tribunes des spectateurs. Leur veste déchirée,  
 leur chemise ouverte, leurs bras nus, leurs poings  
 fermés, semblables à des massues de muscles, leurs  
 cheveux hérissés et brûlés par les cartouches, leurs  
 visages exaltés du délire des révolutions, leurs yeux  
 étonnés de l'aspect inconnu pour eux de cette salle  
 où ils plongent d'en haut sur des milliers de têtes,  
 tout dénote en eux des ouvriers du feu qui viennent  
 donner le dernier assaut au dernier réduit de la  
 royauté. Ils enjambent les bancs, ils coudoient, ils  
 écrasent les assistants dans les tribunes, ils élèvent  
 d'une main leurs chapeaux ou leurs bonnets de  
 loutre, ils brandissent une arme de rencontre, pique,

baïonnette, sabre, fusil, barre de fer! « A bas la régence, vive la république. à la porte les corrompus! » La voûte tremble de ces cris.

La même irruption éclate et tonne par les larges portes déjà obstruées qui s'ouvrent au pied de la tribune. Le chef de la colonne, le capitaine Dunoyer agite au-dessus de la tête des orateurs le drapeau tricolore aux franges d'or trophée du trône renversé aux Tuileries. Les députés consternés pâlisent à ce témoignage de la victoire du peuple. « Ce drapeau », s'écrie le capitaine Dunoyer vous atteste qu'il n'y a plus ici d'autre volonté que la nôtre et au dehors il y a cent mille combattants qui ne subiraient plus de rois ni de régence! » De nombreux députés se glissent de leurs bancs et se retirent un à un par toutes les issues! « Placé aux traîtres! honte aux lâches! » vocifère le peuple des tribunes. La duchesse d'Orléans reste presque découverte et abandonnée, pâle et tremblante pour ses enfants. Le peuple ne la voit pas cachée par un rideau de députés.

## XXVI.

Lamartine est toujours debout à la tribune que lui disputent sans cesse de nouveaux assaillants. Le président Sauzet se couvre en signe de détresse et de violation de l'Assemblée. signe tardif. A ce signe le peuple irrité menace le président de la

voix et du geste. Un homme s'élançe vers lui et lui ôte son chapeau pour sauver sa vie, par ce signe de respect forcé à la victoire.

A ce moment, le bruit sinistre d'une lutte sourde fait lever tous les regards sur une des tribunes de droite. un groupe de combattants s'y précipite comme à la brèche d'une ville prise d'assaut. Leurs armes, leurs gestes, leurs cris d'impatience, y manifestent la dernière et la plus criminelle résolution. D'autres combattants mêlés à ceux-là cherchent en vain à les contenir. On voit ondoyer le canon des fusils et l'acier des baïonnettes en sens contraire comme des épis agités par des vents opposés. « Où est-elle? où est-elle? » crient quelques combattants plus curieux que malintentionnés pendant qu'ils indiquent du doigt la place au centre où la duchesse d'Orléans et ses enfants sont encore oubliés et comme ensevelis sous un groupe à peine suffisant de députés.

A ces cris, à ces gestes, la princesse est entraînée hors de la salle. elle tombe avec sa faible suite et ses enfants au milieu du tumulte d'assaillants qui déborde des corridors extérieurs des tribunes. Elle échappe avec peine à l'insulte, à l'étouffement, à la mort, grâce à son sexe, à son voile qui l'empêche d'être reconnue et aux bras de quelques députés courageux, parmi lesquels on distingue encore M. de Mornay. Mais séparée par l'ondoiement des groupes

de ses deux enfants et du duc de Nemours, elle parvient seule avec ses défenseurs à percer la foule d'insurgés et à descendre les escaliers qui ouvrent sur la salle des pas perdus.

Là de nouvelles vagues de peuple l'enveloppent, la submergent, la font flotter d'un mur à l'autre comme un débris dans une tempête. Ils la jettent enfin à demi étouffée et presque évanouie contre une porte vitrée dont les carreaux se brisent sous le choc de ce frêle corps de femme. Revenue à elle, elle ne voit plus ses enfants. elle les appelle, on les lui promet, on court les chercher sous les pieds de la foule. Pendant ce temps-là, on parvient à former un groupe de quelques amis autour de la princesse. On ouvre une des portes vitrées de plain-pied avec le jardin de la présidence de la Chambre. On l'entraîne en sûreté par ce jardin jusque dans le palais du président pour y attendre son sort et y recueillir ses enfants.

Le comte de Paris arraché par le tumulte à sa mère et désigné au peuple comme le roi futur avait été brutalement saisi à la gorge par un homme d'une taille colossale. La main énorme et osseuse de ce frénétique étouffait presque le pauvre enfant en faisant dans un jeu sinistre le geste de l'étrangler. Un garde national qui cherchait l'enfant, témoin de cette odieuse profanation, rabattit d'un coup de poing vigoureusement asséné, le bras de

cet homme sans âme. il lui arracha le jeune prince et le porta tout tremblant et tout souillé sur les pas de sa mère, qui fondit en larmes en l'embrassant.

Mais il manquait à sa mère son autre fils; le petit duc de Chartres. Elle l'appelait à grands cris et se collait aux vitres du jardin pour le voir rapporter de plus loin. L'enfant était tombé sous la masse tumultueuse du peuple en passant de la tribune dans les corridors. il était foulé aux pieds de la multitude dont le bruit ne laissait pas même entendre ses cris étouffés. il fut un moment égaré.

Le duc de Nemours séparé également de la princesse par la foule était parvenu à la traverser sans insulte. Il s'était réfugié dans un bureau de la Chambre. On lui prêta des habits pour se travestir et pour sortir sans être reconnu.

## XXVII.

D'autres hommes venaient d'entrer dans les couloirs. ils parlaient, ils élevaient dans leurs mains les casques, les bonnets à poil, les sabres encore ensanglantés des gardes municipaux immolés sur la place de la Concorde. Quelques-uns étaient armés de fusils. L'un d'eux, ouvrier en veste, à manches noircies par le travail, à la figure égarée, au geste brusque et saccadé comme la démence, se perche

sur le rebord de la même tribune d'où les menaces étaient parties contre la princesse. Il ajuste le président. Mille cris s'élèvent pour avertir M. Sauzet. M. Sauzet ne pâlit pas, mais il quitte enfin son fauteuil pour éviter un prétexte au crime, descend précipitamment les marches, et sort de la salle.

Au même instant le jeune ouvrier ne voyant plus de président au fauteuil, mais apercevant Lamartine seul en vêtement noir au centre de la tribune au milieu des armes et des drapeaux, croit que c'est un autre président ou un orateur ennemi du peuple. Il l'ajuste lentement comme un chasseur qui vise à loisir. Le capitaine Dunoyer placé à la gauche de M. de Lamartine s'efforce de le couvrir de son corps et lui crie : « Effacez-vous, on tire sur vous. — Je vois le fusil sur ma poitrine répond « en souriant Lamartine, mais il vise mal, il ne me « touchera pas. d'ailleurs qu'importe qu'on me tue? « si je meurs à la tribune en ce moment je meurs « à mon poste. »

De toutes parts les bras se lèvent vers la galerie du second étage d'où plongent les canons de fusils. « Ne tirez pas c'est Lamartine, » crie le peuple d'en bas au peuple d'en haut. L'homme armé n'écoute rien. Le sergent de garde nationale, du Villard, se précipite sur lui et relève le coup. D'autres braves combattants le désarment. Ils l'entraînent malgré ses cris de rage hors de la salle où il

voulait ensanglanter la tribune et déshonorer la révolution.

## XXVIII.

Presque tous les députés des centres se sont retirés après le départ du président, après la fuite de la duchesse et après la scène des fusils. Un certain nombre d'hommes intrépides parmi lesquels on remarque M. de Lascases, cœur ferme dans un faible corps, des membres de l'opposition restent confondus sur leurs bancs avec la foule du peuple et les gardes nationaux qui les ont envahis. La tribune elle-même est assiégée et redescendue tour à tour par un assaut d'orateurs étrangers à la Chambre. ils viennent y faire quelques gestes de combat, de victoire, de commandement, y vociférer quelques motions rendues dans un tumulte de clameurs.

Lamartine demeuré ferme à la tribune pour ne pas la livrer à l'anarchie des motions se range seulement de côté et attend que le désordre s'affaisse sous son propre excès. De toutes parts les députés et le peuple lui font des signes d'intelligence pour le retenir sur la brèche et pour le conjurer de n'en redescendre qu'avec un gouvernement proclamé. « Montez au fauteuil, montez au fauteuil! que Lamartine nous préside lui crient mille voix. » Il s'y refuse. il sait que le fauteuil est trop loin du peuple et qu'il lui faut en ce moment un inspirateur rap-

proché de son oreille et non un président muet. — Allez, dit-il à quelques jeunes gens actifs, intelligents, intrépides, qui se pressent autour de lui pour communiquer ses inspirations à la foule, « allez chercher ce vieillard sur son banc, c'est Dupont de l'Eure. c'est le nom le plus imposant de la France libérale et républicaine. c'est le directeur de l'estime publique. Il n'y a plus de force en ce moment que le respect. ce vieillard courageux aura aux yeux de ce peuple l'inviolabilité de la vénération. Son nom donnera le sceau de l'autorité morale et de la vertu aux actes que nous allons tenter pour rétablir l'ordre. Si sa modestie refuse, faites violence à ses cheveux blancs et entraînez-le malgré lui au fauteuil. C'est l'homme nécessaire. la Providence l'a gardé pour ce jour. »

Les jeunes gens obéissent. ils portent Dupont de l'Eure au fauteuil. à son aspect les têtes se découvrent. Les mains applaudissent. Les visages se recueillent. La révolution a un modérateur. Le peuple a une conscience dans son soulèvement, la tribune une voix digne de prononcer ses volontés.

## XXIX.

Lamartine se dresse sur la pointe des pieds et dit à voix basse à Dupont de l'Eure : « Hâtez-vous de proclamer les noms des membres du gouver-

« nement provisoire que va désigner l'acclamation des députés et du peuple. Pressez le temps avant qu'il nous échappe. » Dupont de l'Eure la tête inclinée vers Lamartine fait un signe d'assentiment.

Des voix confuses demandaient à grands cris la nomination du gouvernement provisoire. On apporte à Lamartine plusieurs listes de noms dressées à la hâte par des jeunes gens qui les écrivent au hasard sur leurs genoux. Lamartine y jette un coup d'œil rapide, déchire ceux-ci, élague ceux-là. La confusion et l'impatience se mettent dans les rangs du peuple. Les plus rapprochés de la tribune crient : « Nommez-les, nommez-les ! proclamez-vous vous-même, » lui crient les plus véhéments. Lamartine résiste. il ne veut pas décréditer d'avance le scrutin du peuple en imprimant aux noms désignés l'autorité arbitraire du choix d'un seul homme. Il se borne à souffler tout bas aux scrutateurs les noms qui se présentent le plus naturellement à son esprit et qui lui semblent les plus appropriés à l'œuvre de fusion du peuple dans un noyau commun de pouvoir et d'ordre.

Après de longs efforts de MM. Crémieux, Carnot, Dumoulin pour obtenir le calme. Dupont de l'Eure proclame les noms des membres du gouvernement provisoire : Ce sont MM. Dupont de l'Eure, Lamartine, Arago, Marie, Garnier Pagès, Ledru Rollin, Crémieux. La proclamation de chacun de ces